

Proposition du comité pour les cotisations 2027

Les Vert-e-s suisses et les Vert-e-s vaudois-es vont augmenter le montant des rétrocessions dues par les sections cantonales depuis 2027. Cela signifie qu'une plus grosse part des cotisations payées par nos membres devront être reversées aux Vert-e-s suisses. Il faudra donc soit accepter un « manque à gagner » important, soit augmenter les cotisations.

Pour rappel, pendant les cinq dernières années, les cotisations et les jetons de présence des membres du Conseil communal de Morges étaient les seules sources de revenu de notre section. Avec l'élection de Pascal Gemperli à la Municipalité de Morges, un montant d'environ CHF 11'000.- (à confirmer) sera reversé à notre section chaque année, ce qui fournira un nouveau revenu bienvenu pour les campagnes à venir. Toutefois, la perte de 9 sièges au Conseil communal signifie un recul des revenus liés aux jetons de présence d'environ CHF 2'000.-.

L'augmentation liée aux nouvelles rétrocessions des Vert-e-s suisses se montant, selon notre effectif actuel, à CHF 3070.-, le cumul de cette augmentation et la perte des 9 sièges au Conseil communal de Morges représenteront donc une somme non négligeable et le comité déplorerait le fait que la moitié des rétrocessions de notre siège à la Municipalité serve uniquement à "éponger" ce montant plutôt qu'à développer les activités et dynamiser les campagnes de notre section.

Rétrocession	Montant 2025	Dès 2027	Coti	Nb.	Marge act.	Marge 2027	Payé 2025	Dès 2027
Rétrocessions Verts VD - membres individuels	20,00 CHF	30,00 CHF	120,00 CHF	69	50,00 CHF	10,00 CHF	1 380,00 CHF	2 070,00 CHF
Rétrocessions Verts CH - membres individuels	50,00 CHF	80,00 CHF		69			3 450,00 CHF	5 520,00 CHF
Rétrocessions Verts VD - membres réduits	5,00 CHF	15,00 CHF		31			155,00 CHF	465,00 CHF
Rétrocessions Verts CH - membres réduits	20,00 CHF	20,00 CHF	50,00 CHF	31	25,00 CHF	15,00 CHF	620,00 CHF	620,00 CHF
TOTAL:							5 605,00 CHF	8 675,00 CHF

Perte:
3 070,00 CHF

Au vu de ce qui précède et en prévisions des échéances électorales de ces deux prochaines années, et surtout après les élections communales qui nous ont coûté environ CHF 30'000.-, le comité vous propose de fixer les cotisations 2027 comme suit :

- Cotisation individuelle : CHF 120.- -> **CHF 160.-**
- Couple : CHF 150.- -> **CHF 200.-**
- Tarif réduit (AI, AVS, chômage, etc.) : CHF 50.- -> **CHF 60.-**
- **Création d'une nouvelle cotisation "soutien" à CHF 250.- (donne droit au statut de membre)**

A noter que les statuts de notre section mentionnent que "Le comité peut octroyer des dérogations exceptionnelles et limitées dans le temps, reconductibles, pour les personnes qui n'auraient pas les moyens financiers de s'acquitter des cotisations et qui voudraient s'impliquer activement dans la section."